



Informations habitants - 4

Restriction de la consommation d'eau sur les communes d'Avelin et de Pont à Marcq.

Le 22 décembre en fin de journée, des prélèvements et analyses de l'eau du robinet mandatés par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, ont révélé, une qualité de l'eau du robinet non satisfaisante sur les communes d'Avelin et de Pont à Marcq.

Dans l'attente des analyses effectuées par la DDASS, permettant un retour à une consommation normale de l'eau du robinet, il est toujours déconseillé, par mesure de précaution, d'utiliser l'eau du robinet à des fins alimentaires : boissons, préparation des denrées alimentaires, lavage de fruits et légumes etc.

Le dispositif de distribution de bouteilles d'eau est maintenu sur les deux points suivants : salle des fêtes d'Avelin et salle de la Mairie de Pont à Marcq.

A compter de ce 24 décembre et jusqu'à nouvel ordre les horaires d'ouverture sont les suivantes : 8h – 12h / 14h- 18h.

Contacts

Eaux du Nord - N°de garde : 03.20.49.41.00